

## **Politique Environnement, Santé & Sécurité**

«Applied Industrial Technologies s'engage à fournir un environnement de travail sûr et sain pour tous nos associés à travers le Canada. Nous reconnaissons notre responsabilité d'identifier et d'atténuer les risques pour l'environnement, la santé et la sécurité, et nous croyons qu'il est possible de travailler en évitant les blessures graves et les maladies professionnelles. Rien n'est plus important que la santé et la sécurité de nos employés.»

- AIT Canada EHS

## **Politique Environnement, Santé & Sécurité**

Applied Industrial Technologies estime que nos employés sont notre ressource la plus importante. À ce titre, nous nous engageons à mener nos activités d'une manière qui préserve et protège le bien-être physique, psychologique et social de nos associés.

Pour soutenir cet engagement, Applied Industrial Technologies dispose d'un programme Environnement, Santé et Sécurité (ESS) qui fournit le cadre pour respecter notre engagement en maintenant les implications suivantes:

- Se conformer à la législation applicable
- Fixer et atteindre les objectifs du ESS
- Amélioration continue de nos performances ESS
- Impliquer activement tous les employés dans la culture ESS
- Minimiser les dangers et réduire les risques grâce à la hiérarchie de contrôle
- Protéger l'environnement et minimiser les impacts négatifs

La santé et la sécurité sont la responsabilité de tous les employés et par conséquent, le personnel est tenu de se conduire d'une manière conforme à cette politique, à la législation applicable et au programme ESS dans son ensemble.

Mike Allen  
Président - Canada

25 juin 2020

[Cliquez ici pour télécharger une copie pdf de notre politique EHS](#)

Le Département EHS du Canada encourage chacun à s'engager pleinement dans notre programme et à fournir des commentaires sur nos processus dans

L'Atteinte de Performance Supérieure en environnement et en santé et sécurité. Notre objectif est de :

- Élaborer des systèmes de sécurité, une formation, des campagnes, des politiques et des programmes de sécurité normalisés pour prévenir les blessures et assurer la conformité aux lois fédérales, provinciales et municipales.
- Fournir des conseils et un soutien en matière de politiques, de procédures juridiques et de meilleures pratiques sur les questions EHS et / ou trouver des ressources appropriées pour fournir un soutien.
- Assurer la prévention / réduction des incidents grâce à des rapports détaillés sur les blessures et les incidents suite à des enquêtes.
- Analyser les tendances qui augmentent la fréquence et la gravité des blessures et des incidents. Élaborer et diriger des plans d'action et mettre en œuvre des programmes.

- Travailler avec les clients et les organismes de réglementation provinciaux pour résoudre la conformité ou pratiquer les non-conformités.
- Mettre en œuvre des objectifs de sécurité, des mesures et un protocole de communication normalisés et exploitables pour les dirigeants afin de favoriser l'amélioration de la sécurité.
- Effectuer des audits internes du site; soutenir les audits externes et la progression de la conformité des actions.

Contactez le service EHS d'AIT Canada